

**Conseil
Municipal
Du
27/02/2008**

Réuni à la Mairie de
Villeparois à 20
heures 30

Sur convocation
adressée par le Maire
aux conseillers
municipaux
le 21/02/2008
et avis affiché à la
porte de la mairie ce
même jour

Nombre de
conseillers en
exercice : **10**

Président de séance

**Le Maire,
Michel BOURGEOIS**

Secrétaire de séance

M Bruno MICHEL

**DELIBERATION N°
10**

DOSSIER
REFERENCE

Déposée le /
/ 2008
à la Préfecture de la
Haute-Saône

Affichée le : /
/ 2008
A la porte de la Mairie

Annexes :

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DE LA HAUTE SAÔNE**

COMMUNE DE VILLEPAROIS

* * *

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

* * *

L'AN DEUX MILLE HUIT, le 27 février, le Conseil Municipal de la Commune de Villeparois s'est réuni à 20 h 30, au lieu habituel de ses séances, sur convocation légale adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

ETAIENT PRESENTS : M BAGUET Thierry, M. BERSOT Alain, M. BOURGEOIS Michel, Mme JEANPIERRE Jacqueline, Mme LYAUTEY Janine, M. MICHEL Bruno, M. POUGET Jean-Pierre, M. ROCHE Patrice.

ETAIENT EXCUSES

OU ABSENTS :

Mme GARNIER Martine

M. VINCENT Olivier

Pouvoir donné à :

Affouage 2007/2008

Rôle définitif

Rapporteur : Le Maire

Par délibération N°42 du 24 septembre 2007 vous avez décidé du mode de partage des bois destinés à l'affouage, **Article 075642.**

Conformément à votre demande, un appel de candidature a été adressé à tous les foyers du Village. La date limite de dépôt était fixée au vendredi 8 février 2008 avant 20heures.

Compte tenu du volume de bois constaté après abattage des arbres, les bois de chauffage issus de cette coupe ont été partagés en 16 lots d'une contenance sensiblement équivalente.

Nous avons reçu 16 candidatures dans les délais.

Le partage des lots par tirage au sort a été effectué en séance publique et en présence de Mme Jacqueline JEANPIERRE, Monsieur Bruno Michel, M Patrice ROCHE, et moi même.

Je vous invite à prendre connaissance du rôle d'affouage 2007/2008 annexé à la présente délibération

Décision :

Exprimées	8
Abstention :	0
Contre :	0
Pour	8

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve le rôle d'affouage 2007/2008 - article 075642.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Les membres du Conseil,

Le Maire,

Michel BOURGEOIS